



Extrait de délibération

Identifiant
2021-02-03

Comité syndical 15 Février 2021 – Pompaire

L'An Deux Mille Vingt et Un le quinze février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, à la salle du syndicat des eaux de Gâtine à Pompaire, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
M Yves Attou a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 9 Février 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 22 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 9 titulaires, 29 suppléants
Votants : 24

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, ROY Olivier	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,	HERVE Karine	
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, LIBNER Jérôme, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle	BAILLY Christiane, JEANNOT Philippe, MICOU Corine, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude	

Convention de partenariat Terra Aventura

Terra Aventura est un jeu familial, interactif et ludique qui allie balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles de la Région Nouvelle-Aquitaine. C'est une activité gratuite, accessible toute l'année basée sur le concept du géocaching. Le concept a été créé en 2011 dans la région du Limousin. Il a été repris en 2017 à l'échelle de La Nouvelle-Aquitaine.

6 circuits ont été créés et financés en Gâtine depuis 2017 avec l'appui du Conseil Départemental dont deux en Airvaudais-Val de Thouet, un en Val de Gâtine et trois sur Parthenay-Gâtine (dont un à Vélo).

Ces circuits ont été créés en collaboration avec les services des collectivités et des Offices de Tourisme concernés.

Un appel à projet pour la création de nouveaux circuits en 2021 a été lancé par le Comité Régional du Tourisme (CRT) fin 2020. Le CRT finance la stratégie globale, la promotion, le développement technologique de l'application mobile et du site Internet, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres prend à sa charge les 7 000 € annuel de droit d'entrée (promotion, gamification...) et les offices de tourisme ou collectivités prennent à leur charge les coûts de création des circuits (2130 € TTC /circuit pédestre) et les frais d'entretien des circuits existants (240 € TTC /circuit pédestres/an + frais de réapprovisionnement et virtualisation).

En 2020, sur l'ensemble des 6 circuits gâtinais, 3372 découvertes de caches ont été déclarées (contre 3479 en 2019). Le circuit le moins fréquenté (le dernier ouvert) enregistre 265 découvertes ce qui représente une estimation de 1219 joueurs et le circuit le plus fréquenté enregistre 1236 découvertes soit 5686 joueurs estimés.

Projet en Gâtine 2021 :

Création d'un circuit sur la commune de Gourgé.

Comme défini par la commission tourisme, le Pays de Gâtine prend à sa charge la création des nouveaux circuits sur le budget tourisme pour l'année 2021.

Budget pour le PETR :

2021	Frais de création
Circuit Gourgé	2 130 € TTC

Une convention sera à signer entre le Comité Régional du Tourisme, le PETR du Pays de Gâtine et la Commune de Gourgé pour la mise en place et l'entretien de ce circuit.

Une convention de partenariat tripartite entre le Département, le PETR du Pays de Gâtine et la Commune de Gourgé pourra également être proposée. Elle pose les rôles et engagement de chacune des parties sur ce projet

Le Comité syndical décide:

- **autoriser le Président à signer les conventions de partenariat relatives à ce projet.**
- **autoriser le Président à engager les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour la mise en place de ces circuits et à régler les coûts correspondants.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD